

SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE
CGT, CFDT, et SUD

Vœux pour le CTP Hygiène et Sécurité du 22 mai 2007

Contrats d'entretien sur le nettoyage

Plan de prévention

1. Le CTP de l'Insee se prononce pour la mise en place systématique et annuelle du plan de prévention par site. Ce plan de prévention sera accompagné d'une inspection commune de site (R.237.7 et 237.8 du code du travail) effectuée avec les représentants du personnel de l'entreprise de nettoyage et de l'Insee.

2 Le CTP de l'Insee souhaite que le plan de prévention soit visé et cosigné par les représentants du CHSCT et du CHSDI (ou CHSC). Une copie du document sera remise aux organisations syndicales et aux CHS respectifs.

Cahier des charges

3 Le CTP de l'Insee souhaite avoir la possibilité d'effectuer des avenants par site aux cahiers des charges en concertation avec les organisations syndicales locales.

Application de la réglementation

4 Le CTP de l'Insee souhaite que les chefs d'établissements, en qualité de responsables devant la loi de l'application et du respect de la réglementation, disposent de toutes les informations nécessaires, notamment sur le respect du plan de prévention, la liste des titulaires de chantiers avec leurs remplaçants, les fiches de poste, les fiches individuelles de sécurité des produits.

Enquêteurs

1 Le CTP de l'Insee exige que le dispositif de recensement des problèmes et incidents rencontrés par les enquêteurs soit mis en place dans tous les établissements avant la fin de l'année 2007. Le CTP de l'Insee souhaite disposer pour le CTP hygiène et sécurité de 2008 d'un bilan des problèmes déclarés et des solutions apportées.

Ergonomie

1 Le CTP de l'Insee souhaite qu'une étude ergonomique sur l'ensemble du poste d'informaticien-développeur soit effectuée.